

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DECISION DU PRESIDENT**

OBJET : Avenant n° 1 du marché de Travaux de réhabilitation de réseaux d'eaux usées sur la commune du Bignon – Place de la Moricière (44)

Par une décision du Président en date du 22 mars 2024, le marché de travaux de réhabilitation de réseaux d'eaux usées sur la commune **du Bignon – Place de la Moricière (44)**, a été attribué à l'entreprise **Ouest Réseau Assainissement**, sise 20 La Butte – 44170 Vay, pour un montant estimatif de **13 624,50 € HT**, soit **16 349.40 € TTC**.

Il convient de faire un avenant n° 1 pour acter la moins-value au marché.

Les incidences et modifications techniques représentent une moins-value financière de **-4 005.80 € HT** sur le montant du marché, et ramène celui-ci de **13 624.50 € HT à 9 618.70 € HT**. Cette évolution de montant conduit à une évolution du marché initial de **- 29.4 %**.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2122-23 ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 1^{er} février 2022, portant délégation du Conseil Communautaire au Président, pour approuver et conclure tous les avenants aux marchés, si l'avenant n'a pas d'incidence financière ou s'il conduit à une évolution du montant du marché initial inférieure à 5% ;

CONSIDERANT que les crédits nécessaires à la réalisation de ces prestations sont inscrits au Budget 2024 ;

CONSIDERANT l'ensemble du dossier ;

Le Président de Grand Lieu Communauté, DECIDE :

Article 1 :

D'APPROUVER l'avenant n° 1 du marché de travaux de réhabilitation de réseaux d'eaux usées sur la commune du Bignon d'un montant de **- 4 005.80 € HT**, et ramenant ainsi le montant du marché de **13 624.50 € HT à 9 618.70 € HT**.

Article 2 : Madame la Directrice Générale des Services et le Comptable du Centre des Finances Publiques de Pornic sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Acte n° : DE169_P070824

Publié sur le site internet le : -- / -- / --

Fait à La Chevrolière, le 07 août 2024

Le Président,
Johann BOBLIN,